

Règlement Intérieur 2019/2020

Les Centres d'Accueils de Loisirs (CAL)

Mercredis et Vacances

Le projet éducatif du Pôle Enfance et Jeunesse

Dans le cadre de la Politique jeunesse de la Ville de Bordeaux, le Pôle Enfance et Jeunesse du Tauzin a pour mission d'organiser l'accueil des jeunes sur le quartier. La mise en place des différents espaces d'accueil répond à une réflexion préalable, dont voici les objectifs généraux :

- Proposer une offre d'accueil complète et complémentaire. Le "Pôle Enfance et Jeunesse" développera ses différents systèmes d'accueil, en adéquation avec les besoins du public et les caractéristiques du quartier. Dans en même temps le "Pôle Enfance et Jeunesse" cherchera à harmoniser les systèmes d'accueil par un projet transversal, afin de rassembler ses différentes actions dans une unité éducative et pédagogique.
- Engager l'action dans l'éveil et la découverte. Donner à tous les acteurs du secteur (enfants, parents, animateurs) les possibilités d'une évolution personnelle, par le biais de la création, des apprentissages, des formations, des activités.
- Organiser un dispositif qui rassemble autour de l'enfant, et donner à chacun (jeunes, parents, animateurs, bénévoles, partenaires sociaux et institutionnels, habitants du quartier) une place active dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet. Créer une organisation dynamique au sein du tissu social du quartier.

Nos accueils

«Loulous' Bech» CAL des mercredis et vacances scolaires des 3/5 ans

Accueil des mercredis et des jours de vacances à la journée ou à la $rac{1}{2}$ journée avec un programme d'activités par cycles.

École maternelle de la **Béchade** : rue de Madagascar

«Kid Loucheur» CAL des mercredis des 6/11 ans

Accueil des mercredis à la journée ou à la 1/2 journée avec un programme d'activités par cycles. École élémentaire Louis Loucheur : rue Marcel Issartier

«Kid Thomas» CAL des mercredis des 6/11 ans

Accueil des mercredis à la journée ou à la 1/2 journée avec un programme d'activités par cycles. École élémentaire Albert Thomas : rue Albert Thomas

Repas

calme

Repas

calme

et temps

et temps

«Kid Vacances» CAL des vacances scolaires des 6/11 ans

Accueil à la journée ou à la ½ journée avec un programme d'activités par cycles.

École élémentaire Albert Thomas : rue Albert Thomas

«Club Ados» CAL des vacances scolaires des + 11 ans

Accueil à la journée avec un programme d'activités et de sorties. Accueil des CM2 l'été précédent leur entrée au collège.

Au départ du Tauzin : 50 rue du Tauzin

Le déroulement d'une journée

Peut être modifié en fonction des périodes et des thèmes des journées

O

Les mercredis

Accueil des enfants **Activités** libres

Activités De Centre d'Accueil et de Loisirs

> De **12h à 12h30 🚅** départ des 🤦 enfants inscrits

Temps calme Les Loulous' Bech 🟲 ont la possibilité de faire la sieste

De 13h à 13h30 accueil des enfants inscrits en ½ journée

Activités Sport, culture. loisirs,

découvertes. Accompagnement possible vers activités de type

Goûter

Accueil des familles Fin des activités et retour des sorties

Pendant les vacances

Accueil des enfants **Activités** libres

Activités Sport, culture, loisirs. découvertes. Visites et sorties 🗥

De **12h à 12h30** départ des enfants inscrits en ½ journée

Temps calme Les Loulous' Bech ont la possibilité de faire la sieste '(10)

De 13h à 13h30 accueil des enfants inscrits en ½ journée

Activités Sport. culture. loisirs, Visites et

« Club »

découvertes. < sorties.

Accueil des familles Fin des activités et retour des sorties

Goûter

Le règlement intérieur des CAL

1) Les enfants sont inscrits sous la responsabilité et l'autorité du directeur du CAL, et des animateurs qui s'engagent à veiller en « bons pères de familles » à leurs sécurités physique et morale. Leurs responsabilités sont engagées pendant les horaires de fonctionnement soit de 7h30 à 18h30 (mercredis scolaires) ou de 8h00 à 18h30 (les jours de vacances), et à condition que la situation de l'enfant soit à jour (inscription et dossier administratif complet).

2) Comment réserver?

La réservation des journées d'accueils de loisirs des mercredis se fera :

- Accueil occasionnel : le 1^{er} du mois pour le mois suivant par téléphone 05 56 99 55 10, par mail f.pujo@letauzin.com ou à l'accueil du Tauzin.
- Forfait annuel: le forfait « tous les mercredis scolaires ».

La **réservation** des journées d'accueils de loisirs **des jours de vacances** se fera **le 1**er **du mois pour le mois suivant** par téléphone **05 56 99 55 10**, par mail **f.pujo@letauzin.com** ou à l'accueil du Tauzin.

Par exemple : réservation le 1er août pour les mercredis de septembre, le 1er septembre pour les mercredis + vacances d'octobre, ect.

- 3) La facturation se fera par mail ou par courrier chaque fin de petites vacances et pour l'été chaque fin de mois.
- 4) Votre tarif sera adapté à vos ressources. Calcul de votre tarif sur présentation de votre code « tarifrestauration » fourni par la Mairie de Bordeaux. (Pour le Club Ados, calcul de votre quotient sur présentation de l'avis d'imposition 2018 des revenus 2017.)

Cette tarification est possible grâce à la participation de la Municipalité de Bordeaux et de la CAF. Nous acceptons les règlements en chèques vacances ANCV, CESU et comités d'entreprises.

- 5) Annulation de la réservation : pour raison de santé <u>uniquement</u> (certificat médical obligatoire)
- 6) Délais d'annulation. Possible uniquement pour l'Accueil occasionnel:
 - Le vendredi, pour les jours de la semaine suivante (CAL mercredis ou CAL vacances)

7) L'accueil des enfants se fait :

Les mercredis scolaires : entre 7h30 et 9h30 pour les journées et demi-journées matin ou entre 13h00 et 13h30 pour les demi-journées après-midi.

Les jours de vacances : entre **8h00** et **9h30** pour les journées et demi-journées matin ou entre **13h00** et **13h30** pour les demi-journées après-midi. Ceci afin de garantir la bonne intégration de l'enfant et répondre à nos contraintes d'organisation.

Vous pourrez venir chercher votre/vos enfant(s) entre 12h et 12h30 (1/2 journées), ou à partir de 17h00 (sauf sorties, retour 17h30 / 18h00) et jusqu'à 18h30 à l'accueil du centre. Pour des questions de sécurité, nous ne pourrons confier votre enfant à une personne dont le nom ne figure pas sur la fiche « autorisation de sortie ». Si pour des raisons indépendantes de votre volonté, vous ou la personne nommée, ne peut venir chercher votre/vos enfant(s), nous vous demandons d'en prévenir le secrétariat du Tauzin et de faire parvenir une autorisation écrite, datée et signée, qui sera remise au responsable de site. Ce dernier se réserve le droit de demander une pièce d'identité à la personne venant chercher votre/vos enfant(s).

- 8) Un programme par cycles des activités est disponible à l'accueil du Tauzin, sur les écoles, sur le site internet (www.letauzin.com) et sur le facebook (facebook.com/letauzin). Environ une quinzaine de jours avant le début de la période.
- 9) Afin de garantir au mieux tous désagréments pouvant survenir, il est demandé aux familles changeant de domicile ou de coordonnées (n° de téléphone, ...) en cours d'année, de prévenir impérativement le secrétariat du Tauzin le plus rapidement possible afin que l'on puisse mettre à jour le dossier de l'enfant.

Le Tauzin - Maison de Quartier - Centre Social - 50 rue du Tauzin 33000 Bordeaux